



Commission Futsal

PROCES-VERBAL n°4

Réunion restreinte du 17/10/24

Président : M. Rodolphe LOPES

Assistent : Mme Manon CALEGARI - M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

SENIORS FUTSAL

Match N° 28239180 SPORTING CP 3 / PARIS ACASA 4 seniors D1 du 29/09/24.

Lecture de la FMI et rapport de l'arbitre officiel, match non joué au motif: absence de l'équipe de PARIS ACASA 4.

La commission entérine le 1^{er} forfait de l'équipe de PARIS ACASA 4 et lui inflige une amende de 40 € (Cf annexe financière)

Courriel de PARIS 18 UNITED du 14/10/24

Match N° 28239187 PARIS 18 UNITED / SPORTING CP 3 seniors D1 du 11/11/24

Demandant le report de la rencontre au motif : étant un jour férié le gymnase sera fermé.

La commission fixe la rencontre au 18/11/24 les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date.

Courriel de VUE D'ENSEMBLE du 12/10/24

Match N° 28239182 VUE D'ENSEMBLE 2 / PARIS XIV FUTSAL 2 seniors D1 du 12/10/24

Nous signalant le décès du capitaine de l'équipe VUE D'ENSEMBLE 2 M. Aliou DIEME (24 ans) le jour de la rencontre.

Le club de VUE D'ENSEMBLE très touché par ce drame n'a pas pu se rendre à la rencontre.

Lecture de la FM et du rapport de l'arbitre, match non joué au motif : absence de l'équipe de VUE D'ENSEMBLE 2.

Après vérification des pièces versées au dossier, le District, la commission futsal et tous les membres du comité directeur présentent leur sincères condoléances à la famille DIEME ainsi à son club et tous ses amis.

La commission fixe cette rencontre au 30/11/24 date butoir, les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette rencontre avant cette date.

Match N° 28247902 ENFANTS GO / PARIS 18 UNITED 2 seniors D2 du 28/09/24

Lecture de la FMI match non joué au motif : Gymnase occupé par une compétition de Basket.

La commission fixe la rencontre 26/10/24.

Match 28239175 VUE D'ENSEMBLE / INTERNATIONAL PARIS CF seniors D1 du 19/10/24

La commission prend note de la demande de modification de date formulée sur footclub en date du 14/10/24 au motif gymnase indisponible le 19/10/24.

Faute de réponse du club de INTERNATIONAL PARIS CF, la commission fixe cette rencontre au 21/10/24 à 20h45 au gymnase Hautpoul.

Courriel de SALESIENNE PARIS du 15/10/24.

Demandant l'engagement d'une équipe supplémentaire en D2.

Dans le cadre du développement du futsal sur le territoire parisien, la commission donne un avis favorable et fixe les dates des rencontres en retard comme suit

J1 : DFC PARIS 19 / SALESIENNE 2 au 16/11/24

J3 : SALESIENNE 2 / VIKING PARIS au 28/11/24

DETECTIONS / SELECTIONS FUTSAL

Gymnase Georges Carpentier Paris 13ème (Annexe).

- U14/U15:

1er Tour

Lundi 11/11/24 de 13h30 à 15h00 au

2ème Tour :

Jeudi 21/11/24 de 18h30 à 19h30 au Gymnase Georges Carpentier Paris 13ème (Annexe)

Match Amical vs U16 Sporting CP : Mardi 10/12/24 de 19h à 20h30 au Gymnase Georges Carpentier Paris 13ème

- U16/U17

1er Tour:

Lundi 11/11/24 de 15h30 à 17h00 Gymnase Georges Carpentier Paris 13ème (Annexe)

2ème Tour :

Jeudi 21/11/24 de 19h30 à 20h30 Gymnase Georges Carpentier Paris 13ème (Annexe)

Match Amical vs U18 Sporting jeudi 28/11/24 de 19h à 20h30 Gymnase Georges Carpentier Paris 13ème

INTERDISTRICTS FUTSAL U15/U17

*Le District 75 organise les INTERDISTRICTS Futsal U15/U17 le **MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2024** sur les installations de Georges Carpentier à Paris 13ème (Halle et Annexe)*

Nous procéderons comme la saison dernière avec 4 districts sur 2 rotations (15h/17h et 17h/19h).

Les districts sont invités à participer avec leurs 2 sélections en même temps (U15/U17),

Les U15 au gymnase Annexe et les U17 à la Halle.

Le District remercie le club du SPORTING CP pour la mise à disposition de ses créneaux.

FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non-communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

1er Appel

U12 FUTSAL

Match N° 29713753 PARIS ACASA / PARIS XIV du 12/10/24